VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 8123 et 8125 Avenue St-Charles entre l'avenue Carrollton et la rue Hampson.

Succession de Mme Maggie L. Rolling.

No 62,326—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, 16 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 9 juillet 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue St. Charles, la rue Hampson, l'avenue Carrollton et la rue Dublin, désigné par le numéro 21, sur un plan déposé dans le bureau de Selim Magner, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 118; ledit lot mesurant 30 pieds de face à l'avenue St. Charles sur une profondeur de 137 pieds 5 pouces 6 1/2 lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, couvert en ardoises. La maison contient sur un côté galerie sur le devant et quatre chambres, et de l'autre cinq chambres et chambre à bain, hangars, citernes, etc. dans la cour; se loue de $8.00 à $10.00 par mois par côté, retiré de la banquette, cour sur le devant et banquette pavées en briques.

Conditions—Comptant. 10 0/0 requis au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant C Marinoni Esq., notaire.

15 juil—15 22 29—aout 5 12 au 16.

Geo. G. Friedrichs

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

De Mme Catherine Wishendorff.

No 62,453—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MERCREDI, 1er août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, sig 6 le 29 juin 1900, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Montégut, Royale, Chartres et Clouet, mesurant, en mesure américaine, 40 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Montégut sur 138 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout comptant; la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou de un et deux ans pour billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au parfait paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant Harry L. Loomis, Jr Esq., notaire public, incluant les timbres de revenu des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur

Frank Zengel, avocat

1er juil—1 8 15 22 29—aout 1

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'AVANTAGEUSE

Résidence double à deux étages,

No 2053 et 2055 RUE CLIO,

Encoignure de l'avenue Franklin.

SUCCESSION D'ELLEN FARRELLY.

No 61,449—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & Co—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau No 832 rue Commune, le MARDI, 21 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu le 20 juin 1900 et signé le 26 juin 1900 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété foncière ci-dessous décrite à savoir—

La désirable et bien située résidence double en bois à deux étages, couverte en ardoises, Nos 2053 et 2055 rue Clio, encoignure de l'avenue Franklin, contenant de chaque côté 4 chambres, vestibule et cuisine, galerie sur la façade et sur le côté au premier, citerne dans la cour, etc. Le lot est décrit comme suit: Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances là-dessus, formant partie d'un lot de terre désigné par le No 9 dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Benton maintenant Franklin, Clio Calliope et White; le dit morceau ou portion de terre mesurant environ 49 pieds et 8 lignes de face à la rue Clio sur 28 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Benton, maintenant rue Franklin. Dans un voisinage bien amélioré et à proximité du centre des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à un an de crédit pour un billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juillet—21 22 29—août 5 12 19 à date.

Jas. A. Brennan et Fille.

Propriétés de Valeur dans le Sixième District.

Succession de Veuve A. F. Grundy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division A.—No 60,363.

IL SERA VENDU, à l'enchère publique, MARDI, le 28 août 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, maintenant en congé, daté et signé le 12 juillet 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété, ci après décrite à savoir:

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans cette partie appelée autrefois Tubuig désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 20 de l'ilet No 1, qui est borné par les rues Troisième, Pitt, Lowerline et Magnolia, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant U. Y. Lewis, anciennement notaire en cette ville, le 78ème jour de février 1839; les dits lots numérotés 1 à 5 chacun inclusivement sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds. Le lot 1 forme l'encoignure des rues Troisième et Lowerline; et lot No 20 mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, contenant cinq chambres en bonne condition et laiterie.

Conditions—Comptant. L'acquéreur payant les taxes de 1990 et les timbres du Revenu. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant R. P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 juil—25 31—août 7 14 21 28

VENTE A L'ENCAN

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Oteri.

No 55,467—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

RESIDENCE

Substantielle et Confortable,

No 803 Félicité,

Dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Market, St. James et Annonciation.

CINQ LOTS DE TERRE

Jeudi, 16 Août 1900,

à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, à midi, il sera vendu —

PAR W. C. H. ROBINSON, agent de propriétés foncières et encanteur—Bureau No 812 rue Commune, bâtisse Hennen—Dans la succession de Joseph Oteri, No 55,479 Cour Civile de District, par ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. Le jugement rendu 29 juin et signé 6 juillet 1900, les propriétés ci-après décrites—

Cinq lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Chippewa, Market, St-James, Félicité et Annonciation, désignés comme lots dix, onze, douze, treize et quatorze, et d'après un plan et certificat d'arpenteur, daté 25 août 1875, attaché pour référence à un acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, anciennement notaire en cette ville, le 15 août 1877; ledit lot numéro dix mesurant quarante neuf pieds quatre pouces et six lignes de face sur la rue Chippewa, vingt quatre pieds neuf pouces et deux lignes sur la rue St James, quatre vingt huit pieds dix pouces et cinq lignes sur la rue Félicité quatre pieds onze pouces et trois lignes en arrière, par cent pieds de profondeur sur la ligne du lot numéro onze, et lesdits lots onze, douze, treize et quatorze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Chippewa sur cent pieds de profondeur, étant la même propriété que ledit Oteri a acquise par achat de Frank J Levis, d'après l'acte passé pardevant James Fahey, anciennement notaire en cette ville le 11 février 1884 enregistré en le bureau des aliénations, livre 120, folio 862.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois solidement construite, à deux étages, connue par le numéro municipal 803 rue Félicité, entre les rues Chippewa et Annonciation; huit chambres, vestibules au premier et au rez-de-chaussée, salle à manger, cuisine, chambre à bains, deux citernes doubles, grande cour et jardin.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de transfert et les Timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant William A. Bell, notaire, aux frais de l'acquéreurs.

10 juil—10 15 22 29—aout 5 12 à date

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Patrick Monk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,024—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Angelina Pons, veuve de Patrick Monk, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.

Frank Zengel, avocat.
26 juil—26 30—aout 4

Succession de Mme Johanna Gabrielle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,673—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sivire Gabrielle, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier

Frank Zengel, avocat.
26 juil—26 30—aout 4

Succession de John Lange.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,624—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Lange, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
26 juil—26 30—aout 4

Succession de Mme Mary A. Brown, femme décédée de Doris Alexander Ingersoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 62 601—Division D—Attendu que Doris A. Ingersoll a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary A Brown, femme décédée de Doris A. Ingersoll, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL Greffier.

Benjamin Ory, avocat.
26 juil—26 30—août 4

Succession de Isaac W. Boone, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,580—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme M. R. Turner, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier

B. McCloskey et Percy S. Benedict, avocats.
22 juil—22 26 31

Succession de Hermann Tarcke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,386—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présenté par Valentine W. Pons, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
22 juil—22 26 31

Succession de Mme Sarah Ann Withers, femme de Joseph M. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,722—Division A—Attendu que Mary Alice Kennedy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Sarah Ann Withers, femme de Joseph M. Kennedy décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
17 juil—17 21 26

Succession de Frances Douglas et son époux, Wm P. Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,711—Division E—Attendu que Helena Robinson, veuve de Denis Gibson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frances Douglas et son époux Wm P. Robinson, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous, ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
18 juil—18 22 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Etant deux cottages doubles, connus comme les Nos 4920 et 4922 et 4928-4930 rue Perrier, entre les rues Robert et Upperline.

H. H. Converse vs Ferdinand Reusch, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62 679—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet connu comme No 313, borné par les rues Colisée, Perrier, Robert et Upperline, lesdits lots étant numérotés 16 et 18 sur un plan fait par Sidney G. de Lisle, voyer, annexé à un acte passé pardevant M. V. Dejan, notaire le 25 de juin 1891, lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Perrier par cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. E. Rainold, avocat pour le plaignant.
21 juillet—21 27—août 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION

RARE ET SPLENDIDE

— Pour un —

Placement sûr et rémunératif,

— EN —

Propriété commerciale extensive, de valeur et centralement située,

Occupée depuis des années par la maison de commerce

RICE, BORN & CO,

Comme magasin de quincaillerie située au Nos 417, 419 et 421 rue du Camp,

Entre la rue Poydras et le passage Commercial.

Les terrains mesurent 64' 5" et 4''' sur 170' 6" et 2'''.

— Dans l'affaire de —

ALEXANDER C. HUTCHINSON vs HENRY RICE ET AL.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,563—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 août 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilège, dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par, et compris dans les rues Camp, St Charles, Poydras et l'allée Commerciale, désigné par la lettre "A" sur un plan ou certificat d'arpentage fait par Arthur De Armas, député voyer de ville sous date du 15 septembre A. D. 1880, et annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, un notaire en cette ville, le 30 septembre 1880, laquelle dite portion de terre mesure, en mesure américaine, soixante-quatre pieds cinq pouces et quatre lignes de face à ladite rue du Camp, sur cent-soixante dix pieds six pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, et est situé à une distance de cent-quatre pieds huit pouces de l'angle de l'intersection de ladite rue Camp et l'allée Commerciale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.

Denegre, Blair et Denegre et A. Hero, Jr, avocats pour le plaignant.
6 juil 6 7 13 20 27—aout 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Premier District.

Connues comme les Nos 1227, 1229 et 1231 rue Carondelet, entre les rues Clio et Erato.

Horace Brownell vs Octave A. Lagman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,271—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 239, qui est borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Clio, désignés comme lots Nos 2 et 3, sur un plan fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, le 19 mars 1892, annexé pour référence à un acte de vente par la succession de F. Pons à Mlle M. Lynch passé pardevant Octave Morel, anciennement notaire, le 23 mai 1892, lesquels dits lots mesurent chacun trente et un pieds un pouce de face à la rue Carondelet sur une profondeur de quatre vingt onze pieds entre lignes parallèles, lesdits lots ayant l'usage d'une allée en arrière de neuf pieds de largeur ouvrant sur la rue Erato.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Gus Lemle, avocat pour le plaignant.
6 juil—6 13 20 27—août 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Connue comme le No 2 11 rue Onzaga, entre les rues Miro et Tonti.

Robert A. Merano vs Mme Veuve William Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,678—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Miro, Tonti et D'Abadie, désigné par le No cinq sur un plan fait par Henry A. Boudousquié, le 4me jour d'avril 1874; ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Onzaga sur cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank D. Chrétien, avocat pour le plaignant.
21 juil—21 22 27—août 3 10 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Quatrième District.

Mme Elizabeth Feldmann vs Charles Kummel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,648—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 août 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Magasins, Neuvième, Huitième et Camp, lesdits lots sont désignés par les Nos 11, 12 et 14, lesdits lots Nos 11 et 12 mesurant ensemble soixante et un pieds six pouces plus ou moins, de face à la rue Magasins par quatre vingt quinze pieds onze pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot No 14 mesurant trente et un pieds onze pouces sur la rue Neuvième par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, jr, avocat pour le plaignante.
20 juillet—20 21 27—août 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Connue comme le nouveau No 1504 rue Gasquet, entre les rues Marais et Villeré.

Frank Duranton vs Mme Helena Raab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,657—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans et connu par le numéro municipal 48, vieux numéro, rue Gasquet, maintenant numéro 1504, nouveau numéro, dans l'ilet No 268 borné par les rues Gasquet, Marais, Commune et Villeré, ledit lot est désigné par le No Deux et mesurant dix neuf pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Gasquet sur quatre vingt-dix pieds un pouce de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan fait par C. A. Heden, voyer, daté 11 juin 1850, déposé comme plan No 85 dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

W. R. M. Whitney, avocat pour le plaignant.
20 juil—20 27—août 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur dans le Sixième District,

Formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Colisée, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Eleanor et Chestnut.

John E. Breaux vs. John H. Campman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,656—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 août, 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 37, de Hurstville autrefois, et l'ilet No — borné par l'avenue Nashville et les rues Colisée, Eleanor et Chestnut. Lesdits lots de terre formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Colisée et mesurent soixante (60) pieds de face à l'avenue Nashville sur une profondeur et face à la rue Colisée de cent vingt (120) pieds, et même profondeur sur la ligne de l'autre côté et même largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 juil—20 27—août 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Deuxième District.

Avec bâtisses, etc., No 2744 rue Bellechasse, etc.

Mme Alice Hall vs Mme Marie F. Toussaint.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 55,312—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre et améliorations dans le Deuxième District désigné par le No 4 de l'ilet 6, maintenant l'ilet 354 compris entre les rues Broad, Ursulines, Bellechasse, St Philippe et White, ladite portion ou lot de terre étant irrégulière et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: Douze pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue White, cent quarante trois pieds dix pouces et trois lignes sur la rue Bellechasse, cent trente quatre pieds un pouce et trois lignes le séparant de la ligne du lot No 3 et soixante dix sept pieds en arrière. Le numéro original dudit lot et ilet étant en accord avec un plan fait par J. A. Bourgerol le 24 décembre 1830 et déposé au bureau de F. DeArmas, alors notaire.

2° Tout droit, titre, réclamation, possession et intérêt de la défenderesse Mme Marie F. Toussaint, en et à la balance dudit lot original No 4 dudit ilet (de quelque sorte lesdits droit, titre, réclamation possession ou intérêt peuvent être) mesurant ledit lot, plus ou moins, quarante six pieds huit pouces de face sur la rue Bellechasse, quarante et un pieds sur l'arrière ligne, soixante dix sept pieds sur la ligne de division du lot ci-dessus et cent pieds sur l'autre ligne de profondeur divisant du lot 5 du plan ci dessus mentionné. Le tout desquels mesurements apparaîtront en plein d'après un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 11 décembre 1893 et annexé à un acte pour future référence.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. J. Hennessey, avocat pour la plaignante.
7 juil—7 8 13 20 27—aout 3 9

PAR LE CONSTABLE.

Christian Lorenzen vs Joseph Burkhardt.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 21 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon écurie No 1207 rue Chartres, entre Hôpital et Quartier, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 4me jour d'août 1900, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux chevaux une charrette et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS R. KENNEDY,
Constable de la Première Cour de Cité.

Geo J. Untereiner, avocat pour le plaignant
26 juil—26 29—août 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une portion de terre de valeur

Formant l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Douane.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Rendon et Canal.

John M. Kelly vs William Heavy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,370—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 9 août 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre dans le Deuxième District étant lots Nos un et deux, dans l'ilet No 452, borné par l'avenue Hagan, les rues Douane, Rendon et Canal. Lesdits lots formant ensemble l'encoignure de la rue Douane et l'avenue Hagan et mesurent soixante-dix pieds de face à l'avenue Hagan sur cent douze pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la rue Douane et sur la ligne de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.
7 juil—7 13 20 27—aout 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant le coin des rues Lowerline et Burthe dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Deuxième et Clinton.

Firemen's Building Association vs Mme Margaret Hartman, née Haberman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,472—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 2 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Burthe Lowerline et Clinton, désignée par le No 24 A maintenant l'ilet 100, ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Lowerline et Burthe et mesurant, en M. A., quatre-vingt-onze pieds quatre pouces de face à la rue Lowerline sur une profondeur et façade sur la rue Burthe de cent dix-huit pieds dix pouces, et une profondeur sur la ligne de l'autre côté de cent trente-deux pieds quatre pouces sur une largeur dans le fond de quatre-vingt-dix pieds quatre pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
29 juin—29 30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edward Curtis vs Addison Lewis et Charles G. Ketchens.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,034—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 2 août 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Charles G. Ketchens, le susdit défendeur et au jugement en faveur du défendeur Charles G. Ketchens et contre Mary Lange, pour mille dollars dans le procès No 55,659 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans intitulé Chas G. Ketchens vs Mary Lange.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

James B. Rosser jr, avocat du plaignant
20 juil—10 21 24 28—août 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—In re Howcott Land Company, Limited, prière pour une monition—No 62,780, Division C.

MONITION.

Attendu que sous un ordre de vente rendu par la Cour Civile de District daté le 23 novembre 1897, dans la succession de Wm J. Vason, No 54 357 du dossier de ladite Cour, Walter D. Kingston, encanteur, a annoncé en vente pour le 10 août 1898, et a adjugé à la Howcott Land Company, Limited la suivante décrite propriété, pour le prix et la somme de $150, à savoir:

Premièrement — Un demi intérêt indivis dans et à deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 35 borné par les rues Tchoupitoulas, Céleste, St-James et Nouvelle-Levée ou Peters désignés par les Nos 1 et 2 et mesurant chacun 21' 3" 6''' de face à la rue Tchoupitoulas sur 127' 10" 5''' de profondeur.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 45, borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle-Levée ou Peters, Hunter et Benjamin ou Thalie, désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun 24' de face à la rue Tchoupitoulas sur 95' de profondeur et attendu que l'annonce de ladite propriété était défectueuse, insuffisante et non une annonce légale et

Attendu que ladite Howcott Land Company Limited, désirant se prévaloir des bénéfices de la Loi relative aux admonitions contenues dans les sections 2370 à 2381 des Statuts révisés a fait application à cette Cour pour une admonition.—

Maintenant c'est pourquoi qu'il soit connu, que quelque ou toutes les personnes sont par la présente citées et ordonnées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui pourraient faire valoir quelque droit, titre ou intérêt dans ou à la propriété en ceci mentionnée en conséquence de quelque informalité, irrégularité ou insuffisance dans quelques-unes des procédures sous lesquelles la propriété a été vendue, nommément dans la succession de Wm J. Vason ou en conséquence de quelque informalité, irrégularité, insuffisance ou illégalité dans l'estimation, l'annonce ou au moment ou à la façon de la vente, ou dans quelque autre vice quel que ce soit, s'il y en a, ils ont ou peuvent dans les trente jours à partir du jour que cette admonition est premièrement publiée, pourquoi ladite vente de la propriété ci-dessus mentionnée et décrite ne serait pas confirmée et homologuée par cette honorable Cour, et le titre de ladite Howcott Land Company Limited, soit fait parfait et complet.

Donné sous notre signature et sceau de cette Honorable Cour, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le — jour de juil et A. D. 1900.

Nouvelle-Orléans le 24 juillet 1900.
(Signé) JOHN ST. PAUL, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
25 juil—25—aout 8 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Vincent Guiterrez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,756—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Vincent Guiterrez décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
21 juil—21 25 30

Succession de Mme Harriet E. Watt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,058—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Harriet E. Lewis, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
21 juil—21 25 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Theo. Cotonio vs Joseph Stagno et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47 641—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Saveria Vitrano, maintenant veuve de Joseph Stagno, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 août 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titre et intérêt, réclamations et demandes de Mme Saveria Vitrano veuve de Joseph Stagno en et contre la succession de Joseph Stagno, No 60,829 du dossier de la Cour Civile District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dû et devant à ou laquelle dite veuve Joseph Stagno a ou doit avoir droit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—août 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur,

Formant l'encoignure des rues Magasins et Julie, anciennement connue comme le moulin à riz de Ernst & Co.

Edward W. Burbank vs Frederick G. Ernst et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 391—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 26 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Julie, Notre Dame et Tchoupitoulas; lesdits lots sont contigus et sont désignés par les Nos un, deux et trois sur un plan spécial fait par W. T. Thompson, député voyer annexé à un acte de vente passé pardevant A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville, le 11 mar. 1859. Lesdits lots mesurent, en mesure anglaise, comme suit, à savoir: Lots Nos deux et trois ont chacun vingt et un pieds huit pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles, et le lot un mesure vingt et un pieds huit pouces et une ligne de face sur la rue Magasin par une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Magasins, Tchoupitoulas et Notre Dame désignés par les Nos un et deux, sur un plan fait par Moelhausen, voyer, le 1er mai 1845, déposé au bureau de Charles Boudousquié, anciennement notaire en cette ville. Lesdits lots mesurent, d'après ledit plan quarante pieds neuf pouces de face à la rue Julie sur cent trente deux pieds six pouces de profondeur.

3° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Julie, Notre-Dame et Tchoupitoulas, formant l'encoignure des rues Magasins et Julie, et mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue Julie sur une profondeur et face à la rue Magasins et la ligne opposée de soixante-trois pieds le tout plus ou moins.

4° Les fabriques, chaudières à vapeur et machines de toute description dans les propriétés ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Rice & Montgomery, avocats pour le plaignant.
23 juin—23 29—juil 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs Cross Wills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,102—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés et étant dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cadix, Valence, Green et St David, désignés comme lots dix-sept, dix huit et dix neuf de l'ilet No 42 sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, daté le 29 janvier 1867 et déposé pour référence au bureau de Joseph Cohn, anciennement notaire en cette ville, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Valence sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Denegre, Blair & Denegre, avocats pour les plaignants.
22 juin—22 23 29—juil 6 13 20 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District,

Sur la rue St-Claude, entre les rues Clouet et Louisa, la rue à l'arrière étant la rue Marais.

B. W. Helmke vs La mineure Margaret Lydia Helmke et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61 325—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 août 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 402, borné par les rues St Claude, Clouet, Louisa et Marais (autrefois Moralès) désignés par les Nos 10 et 11 respectivement d'après le plan de C. Uncas Lewis, député voyer, daté le 28 mars 1895 et annexé à un inventaire fait par F. D. Charbonnet, notaire, le 5 avril 1895, dans l'affaire de la succession de Claus Helmke Jr, et d'après ledit plan lesdits lots mesurent chacun trente pieds huit pouces sur la rue St Claude par une profondeur de cent dix-sept pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hy Chiapella, avocat pour le plaignant.
29 juin—29—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District,

Formant le coin des rues Cadiz et St George, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Jena et Long.

George Denegre, tuteur, et als, vs William Nicol Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 2 août 1900, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadix, St. George, Jena et Long, désignés comme lots Nos douze, treize quatorze, quinze et seize, sur un plan annexé à un acte partiel dégagé d'hypothèque par le Commercial Homestead Association à Mme Henrietta B. Daniel, passé pardevant Frederick Zengel, notaire, le 16 avril 1894, et d'après cela mesurant, en mesure américaine, comme ci après, à savoir: Lot No 12 commence à une distance de cent vingt pieds de la rue Cadiz et mesure trente et un pieds deux pouces de face à la rue St. George sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante pieds. Les lots treize, quatorze, quinze et seize sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur égale entre lignes parallèles de cent vingt pieds. Le lot treize forme l'encoignure des rues Cadiz et St. George

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair et Denègre, avocats pour les plaignants.
29 juin—29 30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée

Connue comme No 23 Jane Alley, entre les rues Gravier et Perdido, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Broad et White.

Alphonse Nobles vs la succession de Mme Veuve Florentine Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,414—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 août, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Gravier et Perdido et désigné par la lettre F, sur un plan fait par George de Armas, député voyer de ville, le 22 juin 1893, annexé à un acte de vente de ce lot de terre et autres propriétés par John Maltry, S., de J. A. C. Wadsworth, passé pardevant Joseph Duvigneaud, N. P., en cette ville, le 13 juillet 1893, ledit lot mesurant en mesure américaine, d'après ledit plan, vingt-neuf pieds, onze pouces et sept lignes sur une allée commune, sur la profondeur suivante: cent vingt-six pieds six pouces et sept lignes sur la ligne du côté du lot E et cent vingt-six pieds quatre pouces et six lignes sur la ligne du côté du lot C.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Jos. Lautenschlager, avocat pour le plaignant.
29 juin—29—juil 6 13 20 27—août 2

Hung up His Cane in the Closet

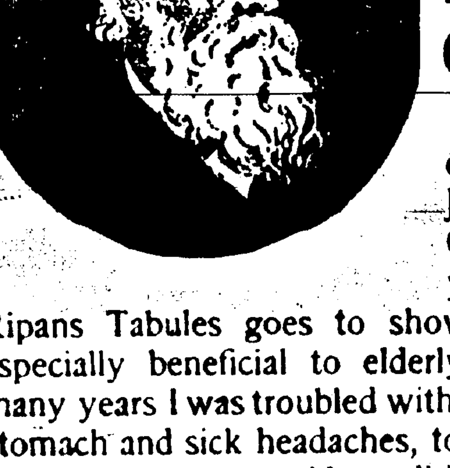

The experience of an Illinois ex-Justice of Supreme Court, eighty-one years of age, with Ripans Tabules goes to show that they are especially beneficial to elderly people: "For many years I was troubled with indigestion, sour stomach and sick headaches, to which paralysis added an almost torpid condition of the bowels and a decided lameness of my whole left side, arm and leg. I tried Ripans Tabules and am more than pleased with the results. For months I have had no sour stomach or sick headache, my bowels are regular and my lameness has so far disappeared that I have hung up my cane in the closet and do not use it any more."

WANTED.—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents, forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.